

Règlement de l'étude dirigée.

1. Lorsque les professeurs responsables viennent chercher les élèves devant la **grande salle d'étude à 15H40**. L'élève inscrit à l'étude **doit être présent** et à l'heure du rendez-vous.
2. Afin d'assurer le bon déroulement de l'étude, **l'élève doit avoir tout son matériel** pour pouvoir gérer son travail/étude pour le lendemain ainsi que celui programmé dans la semaine, voire plus.
3. Si l'élève s'absente de l'étude, il doit le justifier auprès de Mme Dekuijper
 - a. Absence pour raisons médicales (sous certificat médical)
 - b. Etude suspendue en raison de **licenciement avec autorisation** des parents.
 - c. Rendez-vous chez le médecin (**justification écrite remise à l'avance à Mme Dekuijper**).
4. **L'élève qui perturbe le bon déroulement de l'étude en chahutant sera renvoyé immédiatement** à la maison. A partir de 3 renvois, on se réserve le droit d'exclure définitivement l'élève perturbateur.



Talon d'inscription à remettre à l'accueil

Je soussigné(e)numéro national, responsable de
.....(nom et prénom) élève de(classe) souhaite
inscrire mon fils/ma fille * à l'étude.

L'inscription sous-entend l'adhésion au règlement.

Je joins à ce talon 30 euros / date du versement*pour le premier
trimestre du 12 octobre au 15 décembre 2022

Signature des parents

Signature de l'élève

*Barrez la mention inutile